

Gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale Les parlementaires renforcent leurs capacités

SM
Libreville/Gabon

Tel est l'objectif des assises qui se sont ouvertes, hier, au palais Léon-Mba. Lesquelles s'achèvent cet après-midi. Les travaux sont ouverts aux élus nationaux ainsi qu'à leurs collègues des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).



Les officiels à l'ouverture de l'atelier.



Une vue partielle des participants.

LES parlementaires gabonais, ainsi que certains de leurs collègues des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), prennent part, depuis hier, au siège de l'Assemblée nationale, à un atelier sous-régional de renforcement des capacités. Lequel porte sur les aspects fondamentaux de l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA), prévus par le Protocole de Nagoya (Japon). Outre cet objectif, ces assises visent également plusieurs autres buts spécifiques. Entre autres, expliquer aux parlementaires réunis au sein du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR), les enjeux stratégiques et le contenu du



Les formateurs et les participants au terme de la cérémonie d'ouverture.

Protocole de Nagoya. Tout comme leur faire connaître le niveau d'appropriation du processus APA dans les pays de l'espace COMIFAC, et leur expliquer les éléments fondamentaux ainsi que le fonctionnement du mécanisme APA. Au cours de cette formation, les parlementaires verront comment ils pourront contribuer à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya dans la sous-région ;

partager les leçons apprises des projets APA dans les pays, notamment par rapport au rôle des parlementaires et à la recherche du développement dans les chaînes de valeurs de ressources biologiques et ressources génétiques en particulier. Tout ceci, avant d'élaborer et adopter un cahier des charges pour les parlementaires. C'est dire que ces assises qui s'achèvent normale-

ment cet après-midi, devraient permettre aux participants de vulgariser au mieux cet instrument dont la portée économique et scientifique, à en croire le troisième vice-président de

l'Assemblée nationale, Adrien Nkoghe Bekale, les oblige à s'y acclimater. Ceci, dit-il, dans l'intérêt de la conservation et de la protection de notre biodiversité.

Communication de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap)

Dans le cadre de l'organisation de l'élection partielle du sénateur du 1er arrondissement de la commune d'Oyem, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) réunie ce mercredi 11 octobre 2017 a désigné Monsieur Leyama Kona Guy Noël, Magistrat, pour présider la Commission communale électorale d'Oyem qui sera mise en place à cette occasion. La Cénap a par ailleurs fixé le calendrier électoral ainsi qu'il suit :

- Date limite pour le dépôt des déclarations de candidature auprès de la Commission électorale locale : le mardi 24 octobre 2017 à 18 heures ;
- Ouverture de la campagne électorale : le mercredi 08 novembre 2017 à 0 heure ;
- Clôture de la campagne électorale : le vendredi 10 novembre 2017 à 24 heures ;
- Convocation du collège électoral : le samedi 11 novembre 2017.

Fait à Libreville, le 11 octobre 2017
Le président
René Aboghe Ella

Mise en place des Actes du Dialogue politique/Collectif des jeunes de l'opposition

Le gouvernement appelé à accélérer le rythme

O. N.
Libreville/Gabon

C'est ce qui ressort de la déclaration faite à la presse récemment. Pour le porte-parole de cette plate-forme politique, Ghislain Ledoux Mbovou Edou, trop peu de choses ont été faites dans le sens souhaité par le conclave d'Angondjé.



Le porte-parole du Collectif des jeunes de l'opposition, Ghislain Ledoux Mbovou Edou

LA mise en place des Actes du Dialogue politique tenu à Angondjé, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville, ne se fait pas à un rythme acceptable. C'est du moins le principal enseignement qu'il faut tirer de la récente sortie du directeur du Collectif des jeunes de l'opposition. Par la voix de leur porte-parole, Ghislain Ledoux Mbovou Edou, ces jeunes qui ont participé aux dites assises estiment que, "à l'exemple de la mise en place effective du Comité de suivi-évaluation qui tarde à arriver, trop peu de choses

ont été faites". Quatre mois après la remise du rapport du Dialogue politique au président de la République, regrettent ces jeunes, "seule la formation du gouvernement Issoze Ngondet II est pour l'instant le principal Acte traduit dans les faits". Le collectif s'inquiète d'ailleurs de ce que les prochaines échéances électorales soient déjà prévues dans six mois, avec les Législatives. Ce qui, selon eux, devrait faire en sorte que les résolutions d'Angondjé soient au plus vite traduites en actes concrets. Pour les membres du Collectif des jeunes de l'opposition, "les promesses ne

suffisent plus. Il en faut davantage pour que notre pays retrouve sa sérénité et amorce une véritable avancée vers le renforcement de la démocratie". C'est fort de tout cela que, le porte-parole de cette plate-forme politique, et les siens appellent désormais à l'intervention du chef de l'Exécutif, pour la traduction en actes de ces résolutions qui permettront de "donner un rayonnement qu'il faut à cet événement majeur qui aura mobilisé autant de monde et d'intelligences". D'aucuns trouveront sans doute excessive l'analyse des membres du Collectif des jeunes de l'opposition.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 1er Octobre 2017
AU 30 Novembre 2017

-25%

de Remise pour
autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

Nos points de vente

Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45
OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00